

# LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 700 DU JEUDI 10 MARS 2022 - PRIX : 300 FRANCS CFA

*Phobie du coup d'État*

## Tentatives réelles ou coups fourrés du régime ?



ÉDITO À L'OCCASION DU NUMÉRO 700

**Notre préoccupation, c'est le Niger, ce ne sont pas les individus.**

*Vous tenez entre vos mains le n° 700 de votre journal, le Courrier. 700 numéros, cela fait un peu plus de 13 ans de dur labeur et d'abnégation au service, d'une part, du devoir d'informer pour nous et d'autre part, du droit à l'information pour les*

*publics. Plus de 13 ans au service d'un pari, certes noble, mais difficile, voire dangereux dans un pays où même le droit, qui garantit en principe la sécurité juridique pour tout le monde, ne peut pas protéger le journaliste contre ceux*

Suite page 2

**Scandale foncier**

**Un conseiller à la Présidence dans un vaste réseau d'escroquerie**

*Situation des attachés de presse à l'extérieur*

**Quand Hassoumi Massaoudou demande aux ambassadeurs de déloger les attachés de presse à tout prix**

**Affaire Hamadou Souley et dame Marie**

**L'affaire tourne au cauchemar pour son ex-épouse**



Suite de la page 1

qui, au nom du pouvoir, pensent jouir du droit à décider du sort des autres. Un pays dans lequel, parfois, ceux qui ont le devoir de protéger la liberté des journalistes peuvent subitement devenir des vautours cherchant à vivre de leurs carcasses. Bref, ce n'est pas facile d'informer, mais le Courrier, qui a subi les affres de ces travers, conduira, quoi qu'il advienne, sa part de mission dans la quête citoyenne d'une bonne gouvernance dans notre pays.

Accusé tantôt de propager de fausses informations, tantôt de servir des intérêts mesquins quand il ne s'agit pas encore de mener une mission par procuration pour des règlements de compte, le Courrier est resté professionnel. Il ne peut en être autrement, c'est le Niger qui est en jeu. Que ce soit sur l'affaire Africard, l'aide alimentaire pakistanaise ou encore l'uraniumgate pour ne citer que ces

dossiers, le Courrier a fait son devoir, uniquement son devoir, d'informer, conformément à sa mission de service public. Notre préoccupation, c'est le Niger, ce ne sont pas les individus.

Ce pari d'informer, au prix de notre liberté et peut-être plus, nous l'avons fait il y a plus d'une décennie et nous continuons, continuerons, n'en déplaise aux prédateurs, à mener notre mission sans faiblesse, mus par la seule volonté d'apporter notre modeste contribution à l'émergence d'un Niger meilleur, un Niger où le bien public sera sacré, où la justice est équitable pour tous et où les gouvernants n'auront qu'un souci : travailler à améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens. Tel est notre sacerdoce et nous l'acceptons avec le bonheur d'être convaincus que nous rendons ainsi service au Niger et à son peuple.

**Ali Soumana**

Situation des attachés de presse à l'étranger

## Quand Hassoumi Massaoudou demande aux ambassadeurs de déloger les attachés de presse à tout prix



Suite à la décision du gouvernement nigérien de la fermeture des postes des attachés de presse dans les ambassades, le ministre des affaires étrangères Hassoumi Massaoudou, selon des sources diplomatiques, met la pression sur les ambassadeurs pour le retour rapide des attachés de presse. A cet effet, il semble décidé à travers des multiples correspondances envoyées aux représentations diplomatiques du Niger. Cela, en violation des dispositions qui interdisent le retour au pays des familles des fonctionnaires diplomatiques en pleine année scolaire. Du reste, il semble royalement ignorer ces dispositions. Le 27 janvier 2022, Hassoumi Massaoudou aurait écrit une lettre aux chefs des missions diplomatiques pour les instruire de mettre un terme au travail des attachés de presse, avec établissement d'attestations de cessation de service. Alors même que les ambassades nigériennes à l'étranger n'ont manifestement pas les moyens financiers pour faire revenir les attachés de presse non désirés. En tout cas, jusqu'à cette date, le Trésor n'aurait pas débloqué les moyens nécessaires pour leur retour au pays. Selon toujours nos sources, le ministre

Massaoudou aurait demandé aux ambassadeurs de prendre possession des bureaux des attachés de presse et de leur interdire tout accès dans les ambassades. Ont-ils été déchus de leur qualité de citoyen nigérien ?

Dans cette situation, la responsabilité du gouvernement est engagée. Car, pour que ces travailleurs nigériens puissent rentrer au bercail, il faut nécessairement des moyens financiers. Et aujourd'hui, ce sont ces moyens qui font défaut. De Pékin à Abuja, en passant par Bruxelles, Paris et Addis Abeba, les attachés de presse des ambassades nigériennes sont, aujourd'hui, dans une situation inconfortable qui leur ôte toute fierté.

Un fait inédit qui se passe dans la diplomatie nigérienne et un acharnement injustifié du ministre Massaoudou. Et pendant ce temps, il négociait le gouvernement ivoirien pour faire accepter son beau-fils comme ambassadeur du Niger en Côte d'Ivoire, afin qu'il puisse rejoindre sa fille qui réside à Abidjan tant que fonctionnaire de la Banque africaine de développement (BAD)

**A.Soumana**



*Phobie du coup d'État*

# Tentatives réelles ou coups fourrés du régime ?

Ça y est ! C'est reparti pour une nouvelle série sans doute. Bazoum Mohamed, qui n'a pas encore un an à la tête de l'État, a sa première tentative de coup d'État. Plusieurs personnes seraient actuellement en détention. Mais on ignore encore quels sont les militaires mis en cause. Quoi qu'il en soit, les « conjurés » n'ont aucune chance de se tirer d'affaire. Il y en a tellement qui crouissent dans les prisons nigériennes depuis près de 11 ans. Pour la plupart d'entre eux, l'opinion nationale n'en sait pas plus que ce qui est révélé officiellement. On arrête des individus, civils et militaires, qui sont ensuite placés en mandat de dépôt pour atteinte à la sûreté de l'État. Pas plus. Selon un officier de gendarmerie qui a requis l'anonymat, « les dossiers d'instruction ne comportent pas grand-chose. Généralement, il n'y a qu'un échange téléphonique, autant dire des propos interprétés à la guise de celui qui poursuit ». Les militaires incriminés dans ces genres d'affaires dont on ne connaît pas la crédibilité sont nombreux. Des officiers, des sous-officiers, des hommes de rang. Nombreux sont les Nigériens qui estiment que la récurrence avec laquelle le régime dit avoir déjoué des tentatives de coups d'État fait froid dans le dos et font croire à des mises en scène. En 10 ans, Issoufou Mahamadou, l'ancien président, a révélé trois tentatives de coups d'État contre son pouvoir. Cependant, pas une seule fois, les armes que les prétendus conjurés envisageaient d'utiliser n'ont été montrées. Des actes posés ? Personne n'en sait grand-chose.

Issoufou Mahamadou, qui a fait part de trois tentatives de coup d'État en une décennie, a été élu à plus de 97% en 2016. Quant à



Bazoum Mohamed, il a été porté à la tête de l'État avec 54% des suffrages, en 2021. Pourquoi y aurait-il, donc, autant de tentatives de coups d'État ? Ce sont tout de même des hommes qui bénéficient largement des suffrages des Nigériens. S'ils ont été élus démocratiquement suivant des procédures régulières et transparentes, l'incompréhension est totale. Autant de tentatives de coup d'État, s'ils sont réels, ne peuvent provenir que de larges courants de contestation populaire. Bazoum Mohamed, tout comme Issoufou Mahamadou, n'a pas usurpé le pouvoir pour vivre dans la crainte permanente d'un coup d'État. Et selon les indicateurs fournis dans les bilans annuels d'Issoufou Mahamadou – en attendant le tout premier de Bazoum Mohamed – le Niger n'a jamais été aussi bien gouverné et ses ressources mieux gérées. D'ailleurs, l'ancien président a engrangé tellement de médailles, de décorations et de prix qu'il ne plus où en mettre.

Dans la sagesse populaire nigérienne, teintée de fatalisme religieux, le destin est implacable. Musulmans dans leur majorité, les Nigériens croient en la force du destin, formé par la volonté divine. Les dirigeants nigériens seraient-ils des adeptes d'un autre courant de pensée ? Lorsqu'on regarde dans le rétroviseur, à l'exception

des tentatives de coup d'État du régime actuel, tous les autres sont suffisamment documentés pour les contester. En 1976 et en 1983, notamment, les faits étaient suffisamment illustratifs pour croire à une mise en scène. Avec Issoufou-Bazoum, c'est toujours le même scénario. Un beau matin, des gens sont arrêtés, accusés de conspiration, placés sous mandat de dépôt et jugés, dans le meilleur des cas, le plus tard possible. Selon des informations recueillies auprès de sources judiciaires crédibles, les juges en charge des dossiers portant sur la sûreté de l'État sont toujours dans des postures délicates. Chacun prie pour qu'on ne lui confie pas de tels dossiers. Le problème, c'est que les contenus des dossiers laissent à désirer.

En attendant d'être objectivement fixés sur la réalité de ces tentatives de coups d'État, les Nigériens, dans la plupart des cas, croient en des mises en scène politico-politiciennes visant à se débarrasser de personnes préalablement ciblées par le régime sur la base de simples propos. Presque personne ne croit vraiment en la crédibilité de ces affaires. Où, donc, se situe le problème ?

À moins que le régime soit en train, comme le croient de nombreux Nigériens, d'inventer ces

histoires pour « isoler » toutes les personnes qui gênent par leurs opinions et/ou leurs positions vis-à-vis de la gouvernance actuelle du Niger, il est surprenant que les performances flatteuses du régime ne soient pas reconnues et saluées. De l'ingratitude de la part des Nigériens qui ne comprennent pas la chance qu'ils ont eu d'avoir des gouvernants aussi vertueux et aussi dévoués au bien public ? Si ce n'est pas la phobie du complot qui le fait agir comme dans les régimes totalitaires, celui de Niamey ne peut justifier cette récurrence de tentatives de coups d'État que par une extrême impopularité et des victoires électorales sans fondement démocratique.

**Laboukoye**

## LE COURRIER

Hedomadaire d'informations  
générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

**Siège :** Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier\_niger@yahoo.fr

**Directeur de Publication**

Ali Soumana

Impression : G.P.M.A

**Tirage**

**1000 Exemplaires**

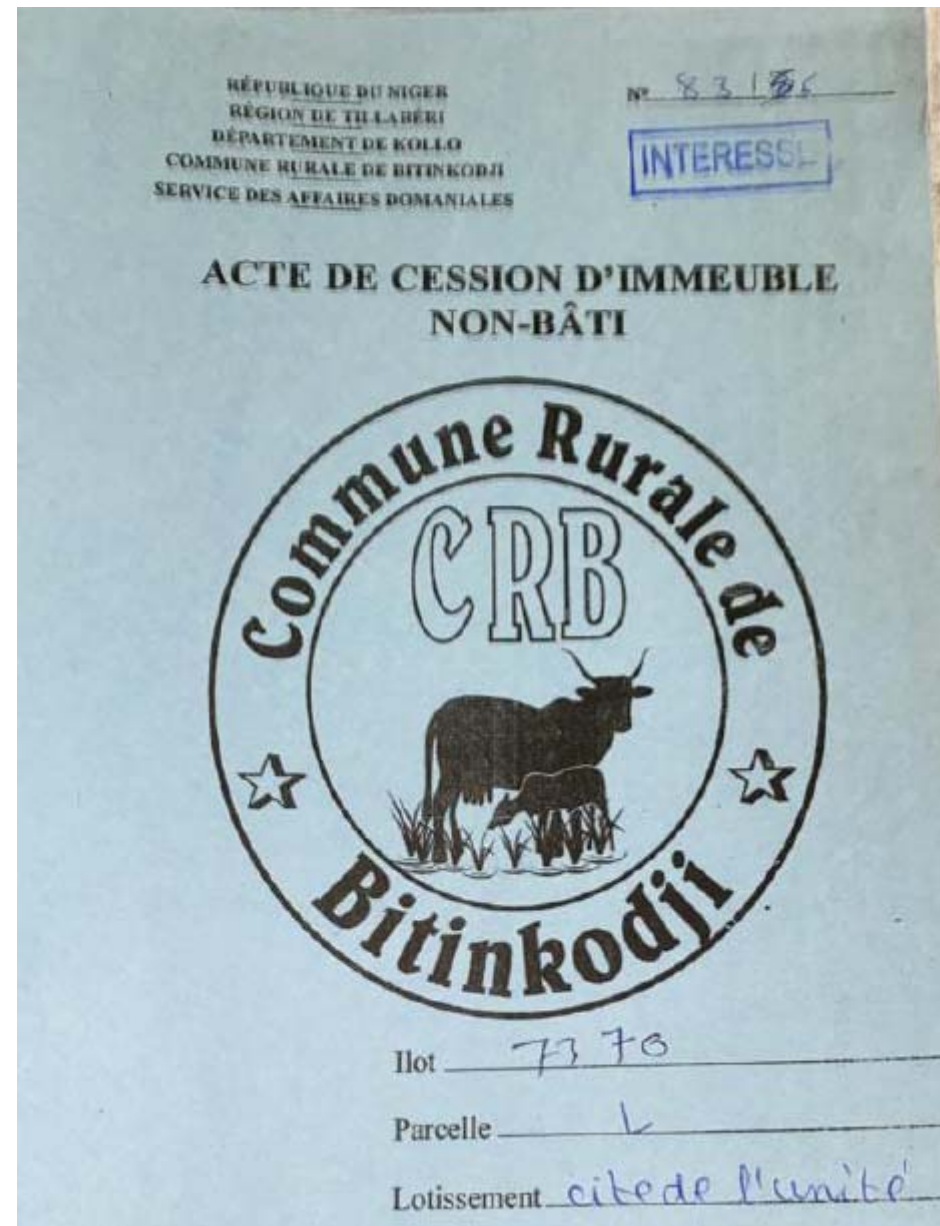


Scandale foncier

# Un conseiller à la Présidence dans un vaste réseau d'escroquerie

Ce sont plus de 660 hectares de terre régulièrement enregistrés aux services des cadastres sous les numéros 28648 et 28685 sis à Kourteré, Arrondissement Communal Niamey 5 appartenant à un certain Ibrahim Sidi et qui ont connu, par la suite, une expropriation pour cause d'utilité publique par l'Etat du Niger par décret N° 2019-053/PRN/MF/MDN/MDU/L du 25 janvier 2019 du ministère des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement, qu'un conseiller à la Présidence avec la complicité du maire de la Commune rurale du Bitinkodji a lotis et mis en vente. Le conseiller et le maire ont procédé sur le terrain de l'Etat à des

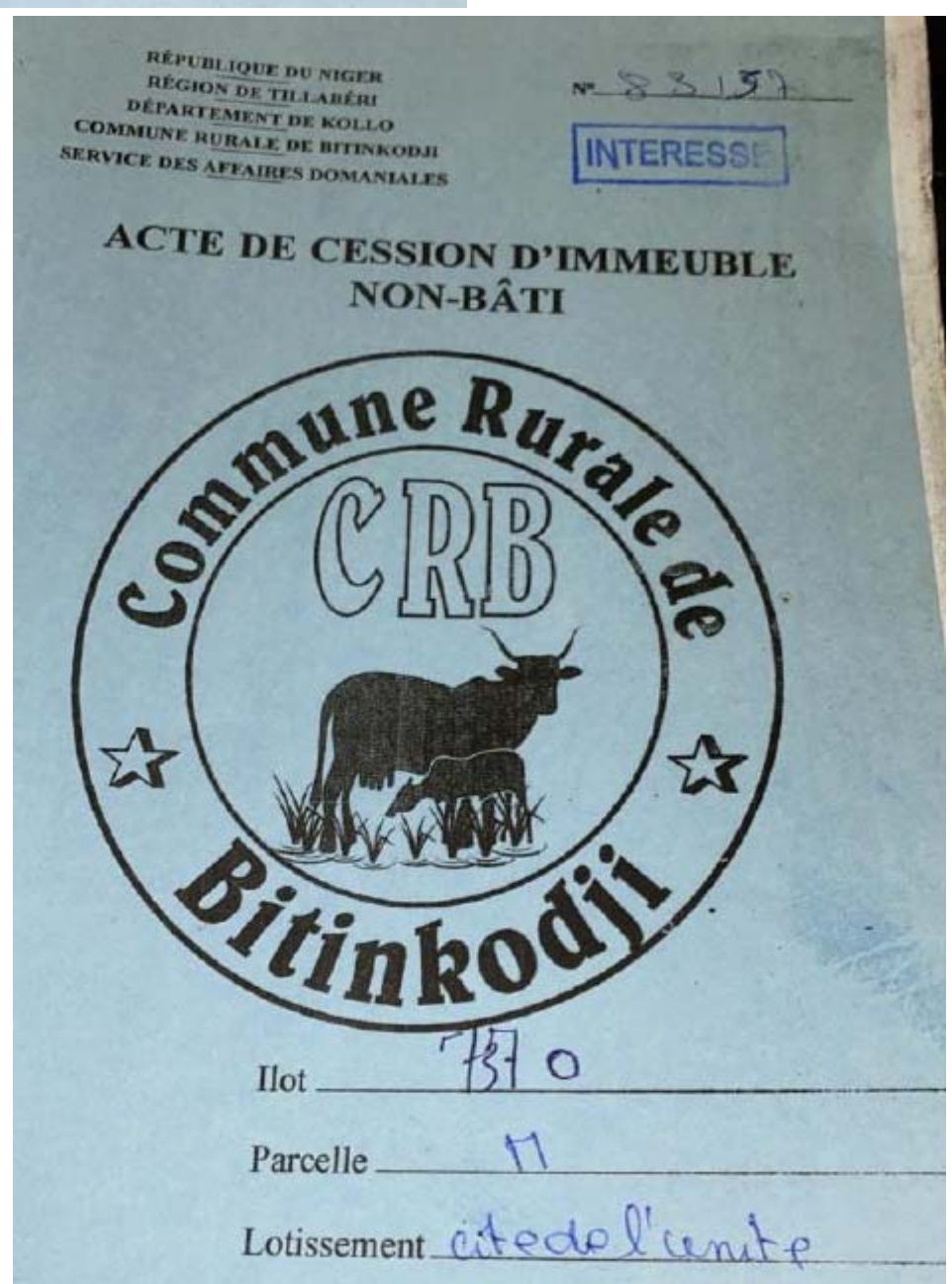
lotissements irréguliers avec placement des bornes et aménagement de jardins par installation de forages et des bassins pour pisciculture. En réalité, le terrain de plus 660 hectares a été exproprié en 2019 pour le compte du ministère de la défense nationale. C'est cette vaste étendue de terre appartenant à l'Etat qui a été lotie par un conseiller à la Présidence et le maire de Bitinkodji. Portée devant le Tribunal de l'arrondissement Niamey 5, le Président du Tribunal a ordonné par ordonnance, en date du 04 mars 2022, l'enlèvement des bornes irrégulièrement implantées sur les terrains de l'Etat du Niger. Par la même occa-



sion, le Président du Tribunal a commis un Huisier de Justice pour l'exécution de l'ordonnance. Et qu'en cas de difficulté de se référer au Tribunal. Ce qui plonge le conseiller de Bazoum et son complice dans une situation de sauve-qui-peut. Surtout de sales draps. Car, selon des sources concordantes, ils auraient vendu beaucoup d'actes de cession et offert à des responsables politiques et hauts magistrats. Les sources indiquent que les actes de cession qui ont été distribués aux lutteurs au dernier championnat de lutte de Niamey seraient issus de ce lotissement irrégulier. Et aussi aux agents de l'hôpital national de Lamordé

et à des éléments de la Garde nationale qui auraient déjà commencé à se faire prélever des mensualités à la source. Selon nos sources, pour aller au plus pressé dans la vente, la parcelle de quatre cent(400) m2 serait vendue à moins de cent mille francs CFA. Ce qui aurait provoqué une ruée vers le site. Malgré son acte gravissime, le conseiller se la coule douce et circule paisiblement avec son passeport diplomatique. A cœur joie, selon toujours nos sources, il semble dire à qui voudrait l'entendre que lui et Bazoum Mohamed partagent la même assiette.

Nous y reviendrons !





*Affaire Hamadou Souley et dame Marie*

# L'affaire tourne au cauchemar pour son ex-épouse

Vous vous rappelez, peut être, de cette affaire de mariage clandestin fait par l'actuel ministre de l'Intérieur Hamadou Adamou Souley avec dame Marie. Une affaire qui avait défrayé la chronique et dans laquelle un enfant innocent avait été trainé dans la boue. Avec le refus de l'époux de sa mère, Hamadou Souley, d'accepter sa paternité. L'affaire été portée devant les érudits des percepts islamiques, puis devant les tribunaux coutumiers. Des tribunaux devant lesquels les deux anciens amants avaient convenu de faire un test ADN. Après un premier test fait dans un laboratoire à Niamey qui n'avait pas répondu aux attentes de dame Marie, celle-ci a réclamé sa reprise par une contre expertise en Europe. Une réclamation que le sieur Hamadou Adamou Souley accepte devant le juge en charge du dossier. Cela, en laissant à dame Marie le choix du laboratoire. C'est ainsi que dame Marie avait

donné le nom d'un laboratoire français. Les prélèvements de sang effectués, convoyés sous haute protection jusqu'à la passerelle de l'avion, les tubes ont été envoyés en France. Après plus de deux mois d'attente et d'angoisse, les résultats ne sont arrivés que la semaine dernière. Ainsi, le jeudi 03 mars 2022, le Tribunal a convoqué les deux parties pour le dépouillement avec plein de suspens. Et le test a donné un résultat négatif. C'est dire que, selon le résultat, scientifiquement l'enfant n'est pas de Hamadou Souley. C'est donc l'épilogue d'une invraisemblable affaire qui tourne en cauchemar pour dame Marie. C'est vraiment douloureux. Surtout pour cet enfant innocent dont l'image a abondamment circulé sur les réseaux sociaux qui risque d'avoir un avenir gâté. Mais, comme Dieu est le seul à avoir le Pouvoir des choses, il pourvoira.

Dans cette affaire, Hamadou



Souley et ses sbires avaient tout imaginé, voire même accuser des proches d'Issoufou Mahamadou pour maintenir le ministère de l'équipement dans leur giron. En état de cause,

l'épilogue de cette affaire ne doit pas faire savourer Hamadou Souley. Car l'islam, notre religion, est opposé à une telle démarche dans les foyers musulmans. **A. Soumana**

**Dosso**

## Pillage systématique des meubles de la cité du 18 décembre

Dosso est une ville carrefour située à 140 km, à l'Ouest de la capitale Niamey. Cette ville a accueilli en 2014 la fête tournante de 18 décembre. A cette occasion, plusieurs infrastructures ont été construites et équipées. D'autres restent toujours inachevées dont l'Hôtel de ville. Parmi les infrastructures équipées, on peut noter la cité du 18 décembre. Une cité construite et équipée à grand frais pour accueillir les festiva-

liers de Dosso Sogha. Aujourd'hui, cette cité est victime de pillage de tous ses meubles. Pillage perpétré, selon des sources crédibles, par des responsables politiques et administratifs de la région. Ce sont des moquettes, appareils électroménagers, climatiseurs et autres canapés qui auraient été mis à sac. Un acte indigne et gravissime qui doit être sanctionné avec rigueur et célérité. Pour ce faire, une information

judiciaire doit être ouverte par le Parquet de Dosso pour situer et déterminer les responsabilités. En tout cas, l'acte ne doit pas rester impuni. En ce concerne les travaux de l'Hôtel de ville qui restent inachevés, les responsables de la commune de Dosso doivent prendre la question en charge pour porter plainte devant les juridictions compétentes contre l'entrepreneur. Plus de 7 ans aujourd'hui, l'Hôtel de ville reste

toujours en chantier du fait de l'insouciance des autorités municipales et du manque de sentiment patriotique de l'entrepreneur. Il suffit de faire un tour pour constater que ce chantier est devenu un habitat pour les bourricots, les saute-souris et les déficients mentaux. Vivement que le Parquet s'autosaisisse de cette scabreuse affaire dont les auteurs pensent être intouchables. Nous y reviendrons !



# GROUPE E.G.B.T.P - AOM

B.T.P- COMMERCE GENERAL

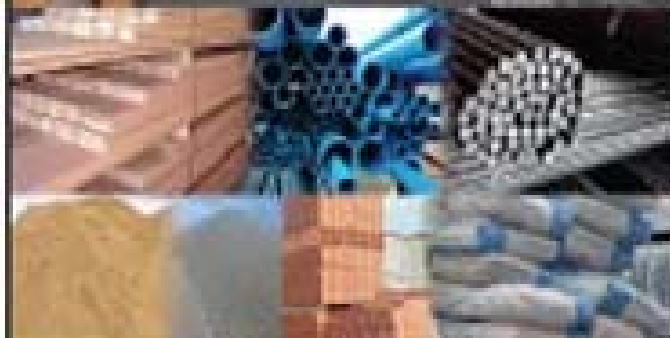
B.P: 11 182 Tél (+227) 96 59 52 32- Niamey-Niger

## UNE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE



### Nos Prestations

- Bâtiment
- Route Bitumée
- Pistes Rurales
- Forage
- Barrage d'eau
- Aménagement Hydro- Agricole
- Matériaux de construction



## Vos Besoins, Notre Priorité !!!

# Situation humanitaire dans le Liptako Gourma : la coordination civilo-militaire, un impératif pour faire respecter les principes humanitaires et poursuivre l'assistance vitale aux populations.

Bamako, Dakar, Niamey, 07 mars 2022 : Le Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest (HCDH) et le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), au regard de l'interconnexion de la crise liée à l'accès humanitaire qui touche les pays du Sahel central, et dans le cadre du projet « Liptako-Gourma » ont décidé de renforcer les capacités des acteurs, mécanismes et structures sur le terrain face aux défis existants dans le domaine de la coordination civilo-militaire, respectivement au Mali du 07 au 10 mars 2022, au Niger du 14 au 18 mars 2022, puis au Burkina Faso.

Lors de son allocution à la cérémonie d'ouverture de la session de formation destinée aux acteurs militaires et civils y compris les autorités locales et organisations de la société civile au Mali, Monsieur Julien Attakla-Ayinon Chef interim de la Division des Droits de l'Homme et Protection de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali a indiqué « en effet, au regard de la similarité qui caractérise la crise multiforme qui touche les pays du Sahel central, les Nations Unies à travers huit agences y compris le HCDH et en partenariat avec l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG), ont élaboré et mettent en œuvre depuis 2020, le programme dénommé « Programme Régional Conjoint d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako Gourma », financé par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (SIDA).

Au Sahel, pour permettre aux populations les plus vulnérables de jouir de leurs droits fondamentaux notamment d'accès aux services sociaux de base, la coordination Civilo-militaire dans la perspective

des Nations Unies permet de faciliter le déploiement opérationnel des humanitaires dans un environnement caractérisé par une pluralité d'acteurs armés et un contexte sécuritaire marqué par l'activisme des groupes armés non étatiques, la criminalité et le grand banditisme. La préservation de la distinction des humanitaires vis-à-vis des acteurs armés et celle des civils vis-à-vis des combattants est des communautés, c'est toute l'importance de cette formation Cimcoord qui vise à Le représentant régional du HCDH en Afrique de l'ouest M. Andrea Ori, rappelle que « L'objectif global de ce programme conjoint est de renforcer la résilience des communautés et la sécurité humaine face aux chocs environnementaux et climatiques, les menaces au Sahel, particulièrement au niveau des frontières. Ce programme conjoint est aligné : a) sur les priorités de la Stratégie Intégrée des Nations pour le Sahel (SINUS) et de son Plan d'Appui au Sahel ; b) les domaines prioritaires de l'Autorité de Développement Intégré des États Membres du Liptako-Gourma que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger, c) la Stratégie suédoise pour le développement au Sahel »

Ces formations diplômantes sur la coordination civilo-militaire permettront aux participants d'acquérir une connaissance et un langage communs de la coordination civilo-militaire, de renforcer leur connaissance du cadre de protection des droits de l'homme et du droit humanitaire, y compris l'alerte précoce et la prévention. Et enfin, de créer un réseau de personnes ressources qui pourront soutenir les initiatives de renforcement des capacités de la CMCoord de manière durable dans les pays ciblés.



UNE SERIE **CANAL+** ORIGINAL

DE PLUS EN PLUS **L O I N °**

A PARTIR DU  
LUNDI 28 FEVRIER AVEC

**CANAL+**

**ORIBA**

idéale  
POUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET

**ORIBA**  
PETROLIUM

7867 5678 2364 5978  
01/22  
N. ABDOUL NASSER

OPTÉZ POUR  
LA **CARTE**  
**CARBURANT**

ORIBA PETROLIUM

SÛRE - PRATIQUE - AIDE À LA GESTION